

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Roche Papier Trio Ltée	Numéro de permis 2023127	Date d'inspection Le 30 octobre 2024	
Nom de l'établissement Roche Papier Trio		Numéro de téléphone (506) 874-4247	
Adresse 305 St George Street Moncton NB E1C 1W8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	24 oct. 2024	
<p>Commentaires : Il n'est pas nécessaire que l'aire de jeu extérieur soit clôturée pour accueillir les enfants d'âge scolaire. Toutefois, l'exploitant est responsable d'assurer leur sécurité. Lorsque la sécurité est un sujet de préoccupation, le personnel responsable de la délivrance de permis pourrait exiger l'installation d'une clôture. Dans cette situation, la mentore en assurance de la qualité a noté ses observations dans la précédente visite du 22 octobre et a donné deux ordonnances de conformité en lien avec ce parc extérieur. La mentore en assurance de la qualité avait donné jusqu'au 24 octobre pour l'installation de clôture. Aujourd'hui, lors de la visite d'inspection, la majorité des clôtures sont installées avec une barrière fermée. Cependant, il reste deux ouvertures de 0.86m de hauteur qui n'a donc pas 1.22 mètre de hauteur. Les deux ouvertures sont de 1.88 mètre de longueur et la suivante est de 1.42 mètre de longueur. La mentore en assurance de la qualité a pris des photos et a eu une discussion avec la personne responsable sur les lieux.</p> <p>La personne responsable sur les lieux mentionne que la clôture sera complétée le plus vite possible par des ouvriers. La personne responsable mentionne que 2 éducateurs supplémentaires y compris l'exploitant resteront à l'extérieur dans le parc pour assurer la sécurité des enfants en attendant que toutes les clôtures soient installées.</p> <p>Ceci est un 2e rappel que des clôtures d'au moins 1.22m de hauteur dont la barrière est fermée doivent être installées dans les plus bref délais.</p>			
31(6) L'aire de jeu extérieure de la garderie éducative à temps plein ou à temps partiel qui fournit des services à des enfants en bas âge ou d'âge préscolaire est entourée d'une clôture d'au moins 1,22 m de hauteur dont la barrière est fermée en tout temps lorsque les enfants s'y trouvent.	31(6)	24 oct. 2024	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
<p>Commentaires : Il n'est pas nécessaire que l'aire de jeu extérieur soit clôturée pour accueillir les enfants d'âge scolaire. Toutefois, l'exploitant est responsable d'assurer leur sécurité. Lorsque la sécurité est un sujet de préoccupation, le personnel responsable de la délivrance de permis pourrait exiger l'installation d'une clôture. Dans cette situation, la mentore en assurance de la qualité a noté ses observations dans la précédente visite du 22 octobre et a donné deux ordonnances de conformité en lien avec ce parc extérieur. La mentore en assurance de la qualité avait donné jusqu'au 24 octobre pour l'installation de clôture. Aujourd'hui, lors de la visite d'inspection, la majorité des clôtures sont installées avec une barrière fermée. Cependant, il reste deux ouvertures de 0.86m de hauteur qui n'a donc pas 1.22 mètre de hauteur. Les deux ouvertures sont de 1.88 mètre de longueur et la suivante est de 1.42 mètre de longueur. La mentore en assurance de la qualité a pris des photos et a eu une discussion avec la personne responsable sur les lieux. La personne responsable sur les lieux mentionne que la clôture sera complétée le plus vite possible par des ouvriers. La personne responsable mentionne que 2 éducateurs supplémentaires y compris l'exploitant resteront à l'extérieur dans le parc pour assurer la sécurité des enfants en attendant que toutes les clôtures soient installées. Ceci est un 2e rappel que des clôtures d'au moins 1.22m de hauteur dont la barrière est fermée doivent être installées dans les plus bref délais.</p>			

<p>Commentaires généraux</p>
------------------------------

original signé par  
Paula Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 30 octobre 2024

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Loubna Aitissimour

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 octobre 2024

\_\_\_\_\_  
Date